

Tarbes, le 4 mai 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Point de situation dans les écoles, collèges et lycées des Hautes-Pyrénées sur l'épidémie COVID-19 – cas signalés au cours de la semaine du 26 avril au 2 mai

Les situations concernant les cas testés positifs pour le département sont les suivantes :

#### Écoles concernées par des cas positifs :

- 27/04 École Charles Perrault (Bordères sur l'Echez) – 1 élève
- 28/04 École Arc-en-ciel (Bordères sur l'Echez) – 4 élèves
- 28/04 École Les Cèdres (Aureilhan) – 2 élèves
- 30/04 École Arc-en-ciel (Bordères sur l'Echez) – 1 élève
- 30/04 École maternelle Francis James (Tournay) – 1 élève
- 02/05 École maternelle Jean Bourdette (Argelès Gazost) – 1 élève

#### Les classes fermées sont les suivantes :

- 1 classe de l'école Charles Perrault (Bordères sur l'Echez)
- 5 classes de l'école Arc-en-ciel (Bordères sur l'Echez)
- 2 classes de l'école Les Cèdres (Aureilhan)
- 1 classe de l'école maternelle Francis James (Tournay)
- 1 classe de l'école maternelle Jean Bourdette (Argelès Gazost)

#### Tests salivaires, tests antigéniques et autotest

Dans l'optique de renforcer encore la politique de dépistage et suite à l'avis de la Haute autorité de santé, des **tests salivaires RT-PCR** sont déployés en milieu scolaire. Ils sont réservés prioritairement aux élèves des écoles maternelles et élémentaires (avec l'accord parental) et aux personnels.

Une campagne de déploiement d'**auto-tests** s'ajoute aux autres test déjà déployé :

- Depuis le 26 avril, 7560 autotests ont été distribués dans le 1er degré d'enseignement public et 1040 dans le 1er degré d'enseignement privé sous contrat, soit un total de 8600 tests.
- Tous les professeurs et personnels de l'Éducation Nationale ainsi que les ATSEM recevront deux auto-tests par semaine, à réaliser chez eux ;
- Les tests salivaires seront plus largement déployés pour les élèves du premier degré. Les élèves de collège vont également en bénéficier progressivement.

Parallèlement, la direction académique poursuit les dépistages collectifs par **tests antigéniques** mis en place depuis le mois de décembre en particulier dans les établissements scolaires du second degré.